

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



86/75

Déclaration du
très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux
Affaires extérieures,
concernant le respect
de l'Accord SALT II

OTTAWA

Le 28 novembre 1986

À la suite de mesures prises aujourd'hui par les États-Unis, le nombre de vecteurs nucléaires stratégiques américains dépasse désormais le seuil fixé par l'Accord SALT II. Le président Reagan avait annoncé en mai dernier que les États-Unis ne seraient plus liés par cet accord jamais ratifié et qu'ils cesseraient par conséquent de démanteler les systèmes anciens au fur et à mesure de l'application de leur programme de modernisation.

Le gouvernement, qui avait accueilli avec une vive inquiétude l'annonce de la décision américaine au printemps, déplore aujourd'hui qu'elle ait été mise à exécution. Nous avons maintes fois communiqué nos vues à l'administration américaine. Le premier ministre a envoyé cette semaine une lettre à ce sujet au président Reagan, et j'ai moi-même abordé cette question la semaine dernière au cours de mes discussions avec le secrétaire d'État Shultz. Le gouvernement reconnaît que l'Accord SALT II présente des lacunes et que l'URSS n'a pas donné de réponses satisfaisantes aux accusations voulant qu'elle n'ait pas respecté ses dispositions. Il reste qu'un accord, même imparfait, limitant la course aux armements stratégiques est préférable à l'absence d'accord. Nous avons pris note des intentions déclarées des États-Unis de se restreindre et de ne pas dépasser les niveaux de vecteurs stratégiques soviétiques. J'exhorte les deux parties à faire preuve de modération.

Nous espérons que les États-Unis et l'URSS conviendront, dans le cadre des négociations de Genève, d'un nouvel accord sur le contrôle des armements qui aura pour effet de réduire radicalement le niveau de leur arsenal stratégique et non pas simplement de le contenir. Dans l'attente d'un tel accord, nous estimons que le contrôle des armements nucléaires et la stabilité stratégique seront le mieux assurés si les États-Unis et l'URSS continuent de respecter les dispositions de l'Accord SALT II.